

Conseil Municipal

- 10 février 2012 -

Rapport de présentation



01/12 à 05/12 Transfert de compétences à la CUB

Rapporteur : Monsieur le Maire

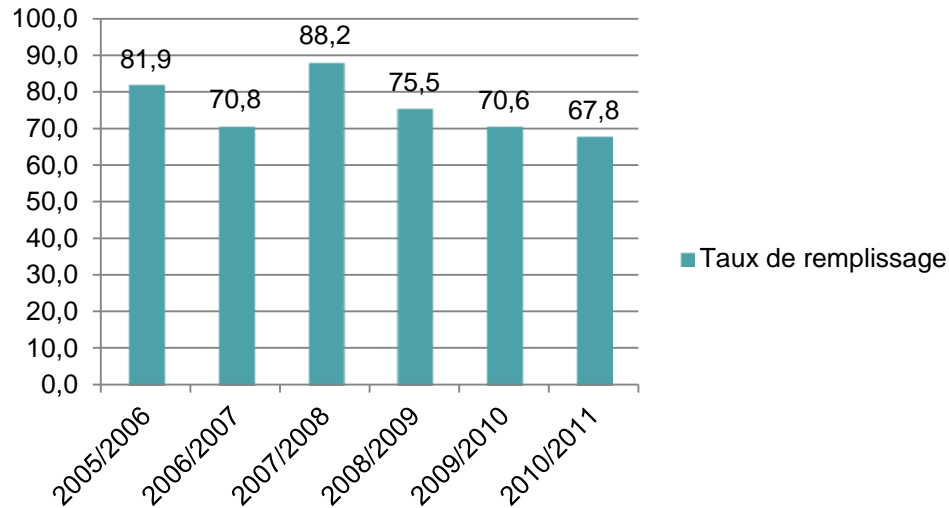
- **Soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la Métropole**
- **Partie des compétences en matière d'aménagement numérique**
- **Aire de grand passage**
- **Réseaux de chaleur et de froid**
- **Archéologie préventive**



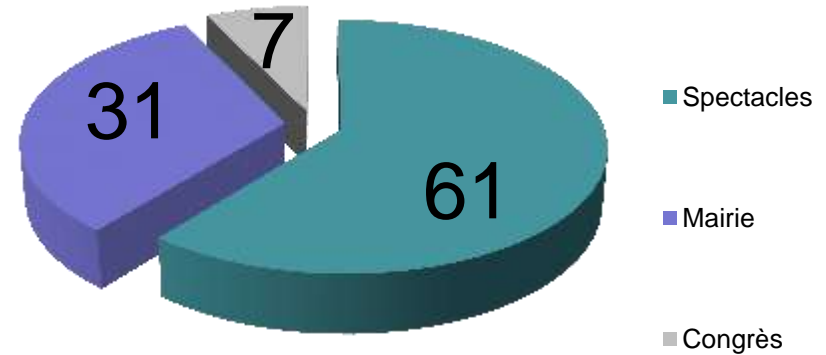
06/12 Présentation du rapport du délégataire de la délégation de service public pour la gestion de l'Entrepôt

Rapporteur : **Andréa KISS-MANZANERO**

Taux de remplissage : 18 242 spectateurs



Fréquentation :



- **CA spectacles : 247 039 € + 53 862 € de recettes autres (congrès et partenariat)**
- **19 spectacles supplémentaires**
- **Résultat net + 292,50 €**
- **Versement d'une compensation financière de 374 642 € HT**
- **Perception de la redevance de 37 000 €**



07/12 Convention de partenariat Ville – Espace Socioculturel

Rapporteur : **Andréa KISS-MANZANERO**



La **convention de partenariat avec l'ESC** conclue, par délibération n° 89/08 du 19 décembre 2008, pour une durée de 3 ans est **arrivée à son terme le 31 décembre 2011**.

Il y a lieu de **prolonger la durée de la convention** signée en 2008, par un avenant pour une durée de un an, fixant ainsi la fin de la durée de vie de la convention au **31 décembre 2012**.

- **Proposition :**

Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention ci-dessus désignée avec l'association de l'Espace Socioculturel, après accord de son Conseil d'Administration et telle que ci-annexée.



08/12 Festival « Le Haillan Chanté »

Demande de subvention auprès de la CUB

Rapporteur : **Andréa KISS-MANZANERO**

MERCREDI 23 MAI

- **Evelyne Gallet**, « **Williwaw** », l'Entrepôt, 15h

Interventions les 21 et 22 mai dans les écoles primaires du Haillan

JEUDI 24 MAI

- **Davy Kilembé**, Théâtre de verdure, 20 h

En 1ère partie, élèves du Collège Emile Zola

VENREDI 25 MAI

- **Sapho chante Ferré**, l'Entrepôt, 21 h

SAMEDI 26 MAI

- **Wally**, Théâtre de verdure, 18h

- **Alain Chamfort + Marion Rouxin**, l'Entrepôt, 21h

DIMANCHE 27 MAI

- **Batlik** / Théâtre de verdure, 18h

- **La partie à trois, version 2**, Théâtre de verdure, 21h

Vendredi, Samedi, Dimanche de 19h30 à 20h30

- **Apéro chanson avec Fredda.**

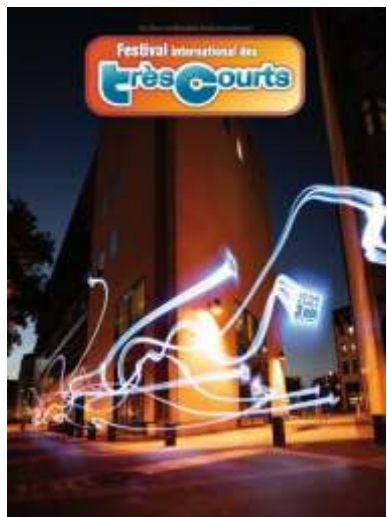


- **Proposition :**
- **Approuver le programme** du « Haillan Chanté ».
- **Autoriser Monsieur le Maire à solliciter le concours de la CUB.**



0912 Fête du printemps – Tarif festival des très courts

Rapporteur : **Andréa KISS-MANZANERO**



La fête du printemps 2012 comportera le « **Festival International des Très Courts** ». Cet événement cinématographique, projection à l'Entrepôt de **deux heures de courts métrages de moins de 3 minutes chacun** et en compétition (vote du public à l'issue de la séance) est un spectacle d'intérêt d'agglomération susceptible d'attirer un large public.



- **Proposition :**
 - Créer la recette **Entrée au festival international des très courts.**
 - Fixer le tarif correspondant à **3 €.**

10/12 Travaux de construction de deux tennis couverts – Demande de subvention - Autorisation

Rapporteur : Philippe RIBOT

L'estimation prévisionnelle des travaux est de **870 000 € TTC**.

Ces travaux permettront de **libérer la salle dite « T2 »**, dans laquelle sera réalisée une **salle de gymnastique** pour la section gymnastique de l'ASH.



- **Proposition :**

Solliciter auprès des organismes et collectivités locales ci-après **un fonds de concours financier**, à savoir :

- Le Conseil Régional
- Le Conseil Général de la Gironde
- Le Centre National pour le Développement du Sport
- La Fédération Française de Tennis
- La ligue de Tennis
- et tous autres organismes concernés

11/12 Travaux d'amélioration des équipements du gymnase de Bel Air – Demande de subvention

Rapporteur : Philippe RIBOT

- Installation d'une **chaudière gaz à Haut Rendement** de 140 kW dans la Chaufferie « Gymnase » en remplacement d'un équipement existant vétuste datant de 1982.
Budget estimé à : **11 000 € HT.**

- **Proposition :**

- Autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cette demande et **solliciter auprès de Monsieur Alain ANZIANI Sénateur de la Gironde une participation au titre de la Réserve Parlementaire.**
- Autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de tout autre organisme des **subventions relatives à ces travaux.**

-Installation d'une **sonorisation complète** (diffuseurs, amplificateurs, micro, lecteur CD, etc).
Budget estimé à : **10 000 € HT.**



12/12 Adhésion de la ville à l'ANDES

(Association Nationale Des Elus en charge du Sport)

Rapporteur : Philippe RIBOT

L'ANDES a pour objectifs :

- 1/ de **resserrer les liens** et de **renforcer les échanges** entre les communes.
- 2/ d'assurer la **défense des intérêts** matériels et moraux tant collectifs qu'individuels.
- 3/ d'assurer la **représentation collective** de ses membres.
- 4/ de constituer un **organe de réflexion** consultatif.

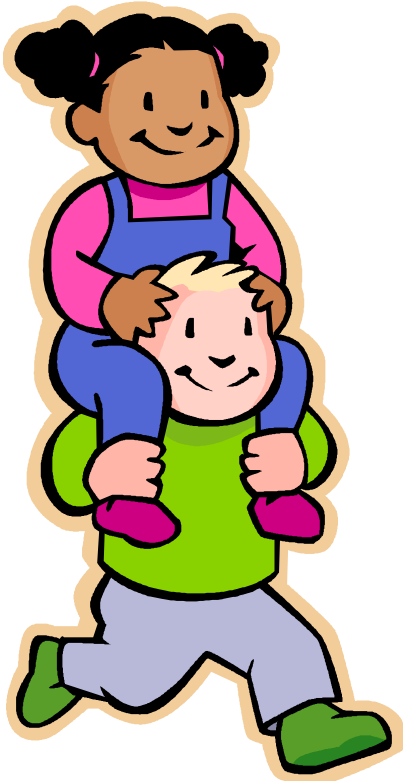
Le **montant annuel des cotisations** fixé en fonction du nombre d'habitants est le suivant **210 €**.

- **Proposition :**
 - Autoriser Monsieur le Maire à **adhérer à l'association de l'ANDES** et à s'engager à verser la cotisation correspondante selon la délibération.
 - Indiquer que Monsieur **Eric FABRE représentera la collectivité du HAILLAN** auprès de cette même association.



13/12 Partenariat entre les ALSH et le tissu associatif de la commune

Rapporteur : Jean-Robert LAFAURIE



Les associations sportives qui devraient intervenir au sein des ALSH sont :

- Le Budo Club – section Aïkido
- L'ASH Gymnastique
- L'ASH Tennis
- L'ASH Basket Ball

- **Proposition :**
 - Autoriser Monsieur le Maire à **signer une convention de partenariat avec chaque association intéressée** qui définira les créneaux d'intervention, les lieux et le nombre d'enfants concernés.

14/12 Partenariat entre l'association Tempo Jazz – Section Danse et les ALSH maternel et élémentaire - Convention

Rapporteur : Jean-Robert LAFAURIE

Les deux ALSH souhaitent développer dans leurs projets : **la sensibilité, la créativité et l'expression des enfants par le mouvement.**

L'association Tempo Jazz propose :

- aux enfants de l'ALSH maternel, des interventions sur plusieurs mercredis afin de les aider à **acquérir une plus grande motricité,**
- aux enfants de l'ALSH élémentaire, un **soutien et une aide dans la chorégraphie** à l'occasion de la réalisation d'une comédie musicale.

- **Proposition :**

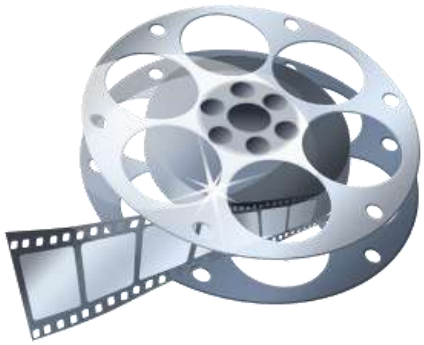
- Autoriser Monsieur le Maire à signer une **convention de partenariat avec l'Association TEMPO JAZZ** qui définira les créneaux d'intervention du professeur de danse, les lieux et le nombre d'enfants concernés.

- **Participer aux prestations** de cette association à hauteur de **644 €.**



15/12 Partenariat entre l'association Centre du Temps Libre et les ALSH maternel et élémentaire - Convention

Rapporteur : Jean-Robert LAFAURIE



L'ALSH élémentaire a le projet de **réaliser un court métrage sous forme de comédie musicale** au cours de laquelle les enfants réaliseront **3 chorégraphies**.

L'**association CTL**, par son professeur de théâtre propose une **prestation d'improvisation** durant la deuxième semaine des vacances de février, à raison de 2h par jour.

- **Proposition :**

- Autoriser Monsieur le Maire à signer une **convention de partenariat avec l'Association CENTRE DU TEMPS LIBRE** qui définira les créneaux d'intervention du professeur de théâtre, les lieux et le nombre d'enfants concernés.
- **Participer aux prestations** de cette association à hauteur de **420 €**.

16/12 Modalités de fonctionnement des accueils de loisirs maternel et élémentaire – Réservation et tarification des familles

Rapporteur : Jean-Robert LAFAURIE

- **Proposition :**

- **Annuler et remplacer** à compter du 5 mars 2012 la **délibération n° 54/11**.
- Appliquer la **tarification** suivante relative aux accueils de loisirs et aux activités du service jeunesse, inchangée depuis 2008, comme suit, à compter du 05 Mars 2012 :

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ACCUEIL LOISIRS	DE	TARIF ACCUEIL DE LOISIRS à la 1/2 journée
1	< 500	3,60 €		1,80 €
2	de 500 à 750	4,50 €		2,25 €
3	de 751 à 1000	5,58 €		2,79 €
4	de 1001 à 1250	7,02 €		3,51 €
5	de 1251 à 1500	8,82 €		4,41 €
6	de 1501 à 1750	10,98 €		5,49 €
7	> 1750	13,68 €		6,84 €



Séjours, week-ends, camps, sorties exceptionnelles :

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	TAUX SÉJOURS
1	< 500	25%
2	de 500 à 750	31%
3	de 751 à 1000	39%
4	de 1001 à 1250	49%
5	de 1251 à 1500	61%
6	de 1501 à 1750	76%
7	> 1750	95%



Calcul du quotient familial via l'outil CAF PRO :

Quotient Familial =

Revenus déclarés avant abattements + prestations familiales +/- pension alimentaire versée / nombre de parts fiscales

12

Accueils périscolaires :

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF APS MATIN	TARIF APS SOIR	TARIF APS MATIN + SOIR
1	< 500	0,380 €	0,620 €	1,00 €
2	de 500 à 750	0,480 €	0,770 €	1,25 €
3	de 751 à 1000	0,600 €	0,950 €	1,55 €
4	de 1001 à 1250	0,750 €	1,200 €	1,95 €
5	de 1251 à 1500	0,940 €	1,510 €	2,45 €
6	de 1501 à 1750	1,170 €	1,880 €	3,05 €
7	> 1750	1,460 €	2,340 €	3,80 €

Participations :

- **ateliers interclasses** pour les enfants fréquentant les restaurants scolaires des groupes primaires du Centre et Luzerne sont **gratuits** pour les familles.
- **participations liées aux sorties du Ranch** inchangées : **familles 40 % / ville 60 %**.
- **majoration de 25 %** pour chaque enfant issu d'une **autre commune**.



Modalités de réservation :

- Réservation obligatoire pour les mercredis et vacances scolaires sur **6 périodes d'environ deux mois** comprenant les vacances scolaires suivantes.
- Réservation aux ALSH à effectuer **jusqu'au 20 du mois** précédant la période de référence.



Modalités d'annulation :

- **Possibilités d'annulation sans frais** en informant le service jeunesse 5 jours avant au minimum.
- **Après le délai des 5 jours, la réservation sera facturée** à la famille.
Avec une majoration de 10% :
 - s'il l'annulation n'est pas signalée , pour toutes les familles haillanaises et non haillanaises.
 - si la famille n'a pas réservé pour l'enfant présent



PAI : restitution de la part de restauration (une fois par an) pour les familles dont l'enfant fréquente l'ALSH.

Exonération : cas de force majeure, non fonctionnement du service municipal de restauration ou du service jeunesse et absence de l'enfant malade.

Accueil de l'enfant sans réservation : pourra être refusée si les capacités d'accueil et d'encadrement de la structure ne le permettent pas.

Aides du CCAS : sous conditions de revenus.

17/12 Classes transplantées 2012 – Élémentaire Centre – Fixation des tarifs

Rapporteur : Jean-Robert LAFAURIE

- **Proposition :**

- **Fixer le tarif des séjours**, à partir desquels sont calculées les participations des familles, comme suit :

Ecole élémentaire du Centre :

Nb de classes concernées	Destination	Date	Nombre d'enfants	Durée	Activités	Coût séjour/enfant
1	Cadouin	Du 19 au 22 mars 2012	26	4 jours	Visite de l'abbaye - Moyen Age, randonnée	216,39 €

Nb de classes concernées	Destination	Date	Nombre d'enfants	Durée	Activités	Coût séjour/enfant
1	Meschers	Du 26 au 30 mars 2012	29	5 jours	Activités pédagogiques et visites	210,21 €

Madame RIVERA		Du 19 au 22/03/2012	<u>Coût séjour :</u> 216,39 €
ELEMENTAIRE CENTRE		CADOUINS	
BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	TAUX SÉJOURS	TARIFS
1	< 500	25%	54,10 €
2	de 500 à 750	31%	67,08 €
3	de 751 à 1000	39%	84,39 €
4	de 1001 à 1250	49%	106,03 €
5	de 1251 à 1500	61%	132,00 €
6	de 1501 à 1750	76%	164,46 €
7	> 1750	95%	205,57 €

Madame QUELEN ELEMENTAIRE CENTRE		Du 26 au 30/03/2012 MESCHERS	<u>Coût séjour</u> : 210,21 €
BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	TAUX SÉJOURS	TARIFS
1	< 500	25%	52,55 €
2	de 500 à 750	31%	65,16 €
3	de 751 à 1000	39%	81,98 €
4	de 1001 à 1250	49%	103,00 €
5	de 1251 à 1500	61%	128,23 €
6	de 1501 à 1750	76%	159,76 €
7	> 1750	95%	199,70 €

18/12 Signature de la convention portant protocole de mise en œuvre de la télétransmission des actes des collectivités locales - Autorisation

Rapporteur : Nicole SAVIGNAC

Le **ministère de l'intérieur** a conçu et conduit le **programme ACTES** (Aide au contrôle de légalité dématérialisé) permettant d'envoyer à la **préfecture**, par **voie électronique sécurisée** et de manière presque instantanée, les **actes administratifs et budgétaires** accompagnés de leurs pièces annexes.

- **Proposition :**

- **Approuver le principe de dématérialisation des actes administratifs et budgétaires.**
- **Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante avec l'Etat et à engager toutes les démarches inhérentes à ce processus de dématérialisation.**



19/12 Mise à disposition d'un agent municipal au sein de l'association Espace Socio Culturel du Haillan

Rapporteur : Nicole SAVIGNAC

Cet agent titulaire sera chargé, sous la responsabilité de la responsable de la structure, de **coordonner et mettre en œuvre les activités d'animation** s'inscrivant dans les orientations de l'ESC, **d'intervenir dans le cadre de l'animation de quartier** et du **développement social urbain**.



- **Proposition :**

- Autoriser la mise à disposition, à compter du **13 février 2012**, d'un adjoint d'animation 2ème classe de la collectivité, à raison de **36 h hebdomadaires pour 1 an**.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'association concernée, la **convention de mise à disposition** selon les modalités précitées.

20/12 Avenant à la convention entre la ville du Haillan et la ville de Bordeaux pour l'hygiène publique

Rapporteur : Bernard LACOSTE

Les prestations sont assurées durant deux journées de travail, par un **technicien territorial** faisant fonction d'**Inspecteur de Salubrité**.

La **réévaluation du montant de la participation de la ville du Haillan** s'explique en particulier par le fait que les prestations évoluent avec des **compétences nouvelles** sur les **nuisances émergentes** et la mise en place d'une **démarche qualité**.



- **Proposition :**

- **Adopter l'avenant à la convention Ville de Bordeaux / Ville du Haillan** en actualisant les tarifs inchangés depuis le 14 décembre 1998.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer le document correspondant et ceux s'y rapportant.
- Informer que le **rapport d'activités annuel** établi par le service d'hygiène sera mis à la disposition de Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.



21/12 « Chantier jeunes 2012 » pour les jeunes de 15/17 ans fréquentant le Ranch

Rapporteur : Marcel FORTUNE

En collaboration avec les Services Techniques, deux chantiers jeunes auront lieu:

1. du 9 au 17 juillet 2012 : **entretien des abords du chalet du foot et installation d'une rambarde en bois** le long de l'escalier du talus situé sur l'ALSH maternel
2. du 6 au 14 août 2012 : **nettoyage des bassins d'étalement de Meycat.**



- **Proposition :**

- Préciser que la **rémunération des jeunes** se fera par un **passport « sport, culture et loisirs »** individuel et nominatif, qui pourra être utilisé pour le **paiement des sorties et séjours du Ranch, places de cinéma ou de concerts, licence sportive, équipements sportifs, matériel informatique et Hi-fi, matériel scolaire, livres, CD, DVD, jeux vidéo, équipements culturels, droit d'inscription au BSR.**
- Les prestations seront payées par mandat administratif.